



1106703603

DATE DEPOT :	2011-07-13
NUMERO DE DEPOT :	2011R067420
N° GESTION :	2011B15317
N° SIREN :	
DENOMINATION :	A.C.P. Conseil
ADRESSE :	4 rue César Franck 75015 Paris
DATE D'ACTE :	2011/06/28
TYPE D'ACTE :	CERTIFICAT
NATURE D'ACTE :	ATTESTATION BANCAIRE



Banque Martin Maurel

ATTESTATION DE DEPOT

pour constitution de capital social

(articles L.223-7 et R.223-3 ; articles L.225-6, L.225-13 et R.225-6 du code de commerce)

Nous soussignés,

Monsieur Philippe Boulon, Directeur

Monsieur Benoît Olivier, Fondé de pouvoir

agissant au nom et pour le compte de la Banque Martin Maurel, société anonyme à directoire et conseil de surveillance au capital de 54.660.015 Euros, agréée en tant qu'établissement de crédit, dont le siège social est situé au 43, rue Grignan, 13006 Marseille, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Marseille sous le n° 308 365 576,

attestons qu'il a été déposé le 27 juin 2011 par :

Monsieur Christian Perrin demeurant au 4 rue César Franck à Paris (75015)

une somme de 1.000,00 (mille) euros, en la forme :

- d'un chèque n° 0817874 d'un montant de 1.000,00 euros tiré par Monsieur Christian Perrin sur le compte n° 00910000268 ouvert auprès de HSBC.

correspondant, selon le déposant, à la libération à due concurrence des apports en numéraires du capital social de la société en formation ci-après désignée :

- Dénomination : A.C.P. CONSEIL
- Forme : Société par Actions Simplifiée
- Capital social : 1.000,00 euros
- Futur siège social : 4 rue César Franck à Paris (75015)

A été remis concomitamment par le déposant :

- le projet des statuts, comportant les nom, prénom usuel et domicile de l'associé unique, avec l'indication des sommes versées.

Sous réserve de l'encaissement effectif du titre de paiement remis, cette somme sera en conséquence bloquée sur le compte spécial prévu à cet effet.

Il est ici précisé que la Banque Martin Maurel agit ainsi à titre de simple dépositaire et décline toute responsabilité quant à l'origine des fonds déposés et leur utilisation après déblocage.

Fait à la demande de l'intéressé, pour servir et valoir ce que de droit.

A Paris,
Le 28 juin 2011
En 2 originaux